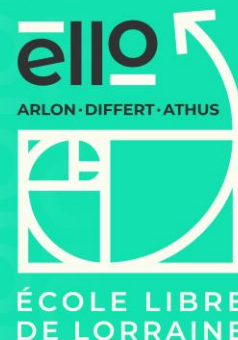


Bienvenue à l'**ÉCOLE LIBRE DE LORRAINE** - ARLON  
Guide d'accueil 2026-2027



69, rue de Neufchâteau - 6700 Arlon  
063/24.28.50.  
[info-arlon@ello-ecole.be](mailto:info-arlon@ello-ecole.be)

# L'École Libre de Lorraine **ELLO**

Une école citoyenne  
où

« *Chacun vaut la peine.* »

[ello-arlon.be/](http://ello-arlon.be/)







Bienvenue !

Nous te souhaitons la bienvenue à l'Ecole Libre de Lorraine (ELLO). Cette école, a su garder dans chacune de ses implantations un mode de fonctionnement dans lequel chacun trouve sa place. La devise du Cardinal Cardijn « **Chacun vaut la peine** » nous guide encore et toujours, dans notre action au quotidien.

Nous nous engageons à développer chez nos élèves les connaissances et les compétences requises en fonction des différentes formes et filières d'enseignement.

Nous nous engageons également à développer les valeurs chrétiennes, citoyennes et humanistes présentées dans notre projet éducatif et pédagogique.

Pour pouvoir assumer l'enseignement et d'une manière plus large l'éducation, la communauté éducative doit pouvoir compter sur la collaboration de deux partenaires : **TOI et ta famille.**

Nous te demandons de t'investir dans ton métier d'étudiant, de participer activement et positivement au travail en classe, de réaliser tous les travaux imposés, de les remettre aux dates prévues et d'étudier tant rigoureusement que régulièrement.

Nous attendons de tes parents qu'ils nous soutiennent dans notre action éducative et qu'ils te placent dans de bonnes conditions de travail. Nous leur demandons également de t'encourager à effectuer toutes les tâches que tu dois réaliser à domicile. Le journal de classe (Agenda Smartschool) leur indiquera au jour le jour ce que l'on attend comme travail. Les parents sont également invités à participer aux réunions de parents et/ou à prendre contact avec les professeurs, les éducateurs, Murielle Girs (directrice) ou Laurent Kaye (directeur adjoint) lorsqu'un problème se pose.

Enfin, nous attendons de toi une attitude correcte dans tous tes rapports avec les membres du personnel et avec les autres élèves. Chez nous, une école citoyenne, le 'bien vivre ensemble' est une préoccupation de chaque instant.

Nous te souhaitons une excellente année scolaire dans le respect de tous. Construite sur un travail régulier, elle te conduira à la réussite en juin.

**Les professeurs ;  
Les éducateurs ;  
Murielle Girs , directrice  
Laurent Kaye, directeur adjoint;  
Pascal Jullion ; chef des travaux  
Valérie Lamock, Damien Van Lierde et  
Jean-Marc Biver, chefs d'ateliers**

## **Notre Ecole**

L'Ecole Libre de Lorraine (anciennement Institut Cardijn-Lorraine – Aumôniers du Travail) s'inspire des valeurs défendues par Monseigneur Joseph Cardijn. Sa devise provient de celui-ci:

**« Chacun vaut la peine ».**

Tu liras aussi dans le projet pédagogique de l'école que l'ambition de l'équipe éducative est de former des jeunes :

- bien dans leur corps et bien dans leur tête,
- ouverts aux autres,
- prêts pour demain.

L'Ecole Libre de Lorraine est installée sur quatre sites :

- ELLO ATHUS - rue Luttgens, 10
- ELLO ATHUS - rue Neuve, 20
- ELLO DIFFERT- MESSANCY rue de l'Institut, 15
- **ELLO ARLON - rue de Neufchâteau, 69**

Notre implantation a notamment comme particularité, au premier degré, de proposer un accompagnement spécifique et des pédagogies actives.

### **De qui dépend l'Ecole Libre de Lorraine ?**

L'Ecole Libre de Lorraine appartient à l'enseignement libre catholique. Il est subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles (F.W.B.). Il est organisé par l'ASBL « ECOLE LIBRE DE LORRAINE ».

### **Qui dirige l'Ecole Libre de Lorraine ?**

La direction de l'Ecole est assurée par :

Madame Murielle GIRS, directrice  
Monsieur Laurent KAYE, directeur adjoint  
Monsieur Pascal JULLION, chef des Travaux  
Madame Valérie LAMOOCK, cheffe d'atelier (économie)  
Monsieur Damien VAN LIERDE, chef d'atelier (bois)  
Monsieur Jean-Marc BIVER, chef d'atelier (Industrie)

### **Comment contacter l'Ecole Libre de Lorraine ?**

Par courrier : Ecole Libre de Lorraine, Rue de Neufchâteau, 69 - 6700 ARLON

Par téléphone : 063/24 28 50

Par courrier électronique : [info-arlon@ello-ecole.be](mailto:info-arlon@ello-ecole.be)

Par Smartschool, notre plateforme scolaire

## **En tant qu'élève, qui puis-je contacter en cas de problème ?**

Pour les problèmes liés au fonctionnement de l'école tels que :

- trouver ta classe ou un local ;
- signaler une maladie, une absence ;
- connaître un horaire de bus ou de train ;
- faire soigner une blessure ;
- déclarer un accident ;
- demander un médicament ;
- faire remplir une attestation ou un certificat ;
- etc ...

tu t'adresseras à l'éducateur de permanence au bureau d'accueil (premier bureau à gauche en entrant dans le bâtiment C).

En cas de problème plus grave, tu n'hésiteras pas à te rendre chez Madame Girs ou Monsieur Kaye.

## **Puis-je téléphoner à partir de l'école ?**

Pour un contact téléphonique avec la famille, en cas de nécessité, un(e) élève peut s'adresser à un secrétariat. En ce qui concerne les GSM, leur usage est strictement interdit dans l'enceinte de l'école pour usage récréatif, ils doivent dès lors être éteints. Par ailleurs, les risques de perte ou de vol ne sont pas négligeables et non couverts par l'assurance scolaire.

## **L'accompagnement des élèves**

La Communauté éducative de l'Ecole Libre de Lorraine met un point d'honneur à entretenir des relations de confiance et d'étroite collaboration entre tous les partenaires.

### **Les éducateurs**

Chaque éducateur connaît bien les élèves de l'année ou du degré dont il a la responsabilité. Il est l'interface privilégiée entre les élèves dont il connaît les difficultés et les titulaires/professeurs. Il prend contact avec les parents dès qu'une situation de vie scolaire devient interpellante et risque de devenir problématique.

### **Les titulaires de classe**

Les titulaires sont attentifs à tous les problèmes scolaires et relationnels des élèves de leur classe. Ils peuvent toujours être contactés.

### **Je gère**

Besoin d'un coup de pouce ? Les ateliers qui t'aident à réussir à l'école.

- des rencontres qui te permettront d'optimiser ta méthode de travail (organisation, stratégies de compréhension, capacités de mémorisation, etc.) ;
- un atelier ouvert à tous les élèves motivés de la 1re à la rhéto/7e ;
- des échanges conviviaux ;
- un moment juste pour toi, ou avec d'autres élèves selon la demande.

## **Le centre PMS**

Durant l'année scolaire le CPMS d'Arlon propose différentes activités (animations vie affective et sexuelle, orientation, présentation des filières et options...) en classe.

L'équipe est composée d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une infirmière. Ils sont à ta disposition ainsi qu'à celle de tes parents pour parler de tes difficultés scolaires, de ton orientation ou de tes problèmes personnels.

Chaque semaine, une permanence est assurée. Le jour et l'heure te seront communiqués à la rentrée scolaire. Tes parents peuvent aussi prendre rendez-vous par téléphone au 063/22 70 54 (CPMS libre d'Arlon).

## **L'équipe de direction**

Pour aborder tout problème scolaire particulier, les parents peuvent prendre contact avec la direction à tout moment, en précisant l'objet de leur demande.

## **La plateforme Smartschool**

Cette plateforme est un moyen de communication précieux entre les parents et l'école et un outil de travail très important puisqu'elle contient **l'AGENDA** (comprenant le journal de classe, les activités, les évaluations, ...) de l'élève. Elle peut également être un lieu d'échanges de **documents**, d'exercices, de vidéo, de construction de cours, ... entre professeurs et élèves. Elle est utilisée pour la publication du **bulletin** et l'envoi d'**invitations** notamment pour les réunions de parents. Utilisée quotidiennement par les élèves, elle doit également être **consultée régulièrement par les parents**.

## **Les réunions de parents**

Plusieurs réunions de parents sont programmées au cours de l'année scolaire. Elles sont organisées sur rendez-vous et une invitation vous parvient via l'application **smartschool** directement après la publication et la remise du bulletin. Cela vous permet de choisir les professeurs à rencontrer et de fixer la fourchette horaire à votre meilleure convenance. En dehors de ces réunions programmées, les parents qui souhaitent rencontrer un professeur ou un membre de la direction prendront rendez-vous en téléphonant au secrétariat de l'école (063/24 28 50), en introduisant une demande écrite via le journal de classe ou en passant par la messagerie de la plateforme smartschool.

## **Les bulletins**

Le bulletin permet de se situer par rapport aux apprentissages à réaliser. Il permet de faire le point et de comprendre si la manière de travailler convient ou s'il faut s'y prendre autrement ou envisager un soutien. Votre enfant reçoit une version papier et vous pouvez également le consulter en vous connectant à smartschool, onglet 'résultats'.

## L'horaire d'une journée

1 <sup>ère</sup> période	De 08H00 à 08H50
2 <sup>ème</sup> période	De 08H50 à 09H40
3 <sup>ème</sup> période	De 09H40 à 10H30
4 <sup>ème</sup> période	De 10H45 à 11H35
5 <sup>ème</sup> période	De 11H35 à 12H25
6 <sup>ème</sup> période	De 13H25 à 14H15
7 <sup>ème</sup> période	De 14H15 à 15H05
8 <sup>ème</sup> période	De 15H05 à 15H55

Au premier degré (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années), les élèves sont en congé le mercredi après-midi. Pour tous, une étude encadrée est organisée de 16h00 à 17h00, sauf le mercredi.

## Livres et matériel scolaire

### Que dois-je acheter pour la rentrée scolaire ?

Le premier jour, apporte simplement de quoi écrire.

Pour les manuels scolaires, nous collaborons avec l'A.S.B.L. « **SCOLARIS** », spécialisée dans **la location et la vente de manuels scolaires** pour les élèves du secondaire. Nous vous **proposons** donc leurs services pour passer commande de l'ensemble des manuels nécessaires dans chaque classe. Pour cela, il suffira de vous rendre sur leur site internet. Vous recevrez de plus amples informations en début d'année.

Au début de l'année, chaque professeur précise l'éventuel matériel nécessaire à son cours. Si tu es inscrit en **hôtellerie**, le membre du personnel qui t'a reçu(e) lors de ton inscription t'a remis un document décrivant l'équipement nécessaire.

Pour les cours pratiques, dans les différentes options, des outils sont utilisés. Ils seront précisés dans un document remis en début d'année.

En **électricité, mécanique et menuiserie**, une salopette et des chaussures de sécurité sont nécessaires et pourront être achetés à l'école.

En **métallier-soudeur**, une tenue de soudure, des chaussures de sécurité et des lunettes de protection constituent l'équipement indispensable et peuvent être achetés à l'école également.

En vente, un tablier est indispensable pour les cours liés à l'option.

### **Puis-je réaliser des photocopies à l'Ecole ?**

Durant les récréations, Mme Poncelet et Mme Dumont pourront réaliser tes photocopies ; il t'en coûtera 0,10 € par page A4.

### **Dispose-t-on d'un endroit où ranger ses affaires personnelles ?**

Au premier degré, les élèves disposent de locaux dans lesquels se trouvent des armoires fermées à clé où le matériel peut être entreposé.

A partir de la 3ème année, il est possible de louer un casier individuel fermé par un cadenas fourni par l'élève et ce, au prix de 12 euros par année.

## **Repas**

A la récréation du matin, le **snack** propose des sandwichs et des friandises.

A midi, tu peux manger au **restaurant scolaire** de l'école. Nous te proposons un repas complet d'excellente qualité réalisé par notre section hôtellerie, **pour l'année scolaire 2026-2027, le prix est fixé à 5 € pour un repas chaud (potage + plat + crudité + dessert) et 1€ pour un potage seul.** Les réservations doivent se faire à l'accueil avant 10h45 (paiement à l'accueil ou facturation)

Tu peux aussi acheter des sandwichs variés, hamburgers, frites, etc... au service **snack**. Tu peux également apporter tes tartines que tu mangeras au réfectoire.

A la demande de tes parents, les repas seront facturés mensuellement. Toute absence de paiement d'une facture entraînera la suppression de ce mode de paiement.

La coopérative scolaire, **ELLO SHOP**, te propose, elle aussi, une offre de collations, à la récréation et le temps de midi (friandises, soupe, ...).

Au premier degré, tu dois rester à l'école le temps de midi, sauf si tu retournes manger en famille.

A partir de la 3ème année, si tes parents t'y autorisent, tu pourras te rendre en ville durant la pause de midi toutefois, tu le feras sous ta propre responsabilité ou celle de tes parents si tu es mineur.

## **Les absences – les retards**

### **Comment prévenir de mon absence ou de mon retard ?**

**Pour toute absence, tu dois prévenir IMMEDIATEMENT le secrétariat par téléphone au 063 /24 28 50 ou via la plateforme Smartschool au destinataire « Educateurs Arlon ».** Tu signaleras également le nombre de jours et le motif de ton absence.

Attention ! Pendant la période des examens, une absence, même d'une heure, doit être justifiée par un certificat médical.

### **Que se passe-t-il si j'arrive en retard ?**

Si tu arrives en retard, tu dois présenter ton journal de classe au secrétariat avant de te rendre en classe. L'éducateur inscrit l'heure d'arrivée et le motif du retard ; tes parents signeront.

Si tu n'es pas responsable du retard et en mesure d'apporter un justificatif, il n'y a aucune suite (ex : grève des bus ou des trains). Mais attention, si tu accumules des retards injustifiés, tu seras sanctionné(e). Après trois retards, tu reçois une retenue.

D'autre part, tout retard injustifié dont la durée atteint une période de cours sera considéré comme une demi-journée d'absence injustifiée.

### **Un certificat médical est-il nécessaire chaque fois que je suis malade ?**

Non. Si ton absence ne dépasse pas trois jours consécutifs, tes parents peuvent rédiger eux-mêmes un billet d'absence qu'ils trouveront dans les dernières pages de ton agenda 'papier' et que tu remettras au secrétariat le jour même de ton retour à l'école.

Toutefois, pour une absence de plus de trois jours scolaires, un certificat médical est indispensable ; ce certificat doit parvenir à l'école au plus tard le quatrième jour de l'absence.

Attention, au cours d'une même année scolaire, tes parents **ne peuvent justifier plus de 8 demi-jours d'absence**. Au-delà de ces 8 demi-jours, un certificat médical sera exigé même pour un seul jour de maladie. Sans ce certificat du médecin, ces jours d'absences seront considérés comme injustifiés, même avec un billet des parents.

### **Quand une absence est-elle justifiée ?**

Le ministère reconnaît seulement trois raisons valables de ne pas fréquenter l'école :

-L'indisposition ou la maladie de l'élève couverte par un certificat médical ou une attestation délivrée par un centre hospitalier.

-La convocation par une autorité publique ou la nécessité pour l'élève de se rendre auprès de cette autorité qui lui délivre une attestation. (ex : Convocation par un Tribunal / Commune ...)

-Le décès d'un membre de la famille de l'élève (Attestation de décès délivrée par la Commune).

### **Que se passe-t-il en cas d'absence injustifiée ?**

Le nombre d'absences injustifiées apparaîtra sur ton bulletin et sur tous les certificats émis par l'école. Les absences injustifiées peuvent entraîner de lourdes conséquences scolaires.

L'école informe le Service de l'Obligation Scolaire (OSI) qui prend des mesures de sanction. De plus, si ce nombre devient trop important, ton année scolaire pourrait être perdue.

## **Assurances**

### **Quand l'assurance de l'école intervient-elle ?**

L'assurance de l'école intervient uniquement pour rembourser les frais médicaux encourus lors d'accidents survenus à l'école ou sur le chemin de l'école. Elle prend en charge la partie des frais qui n'est pas remboursée par la mutuelle de l'élève.

En aucun cas l'assurance ne couvre les dégâts matériels que tu as occasionnés à tes vêtements et effets personnels. Elle n'intervient pas en cas de vol. Nous t'encourageons donc à être extrêmement soigneux et prudent. Ne laisse pas traîner tes affaires ; n'amène pas d'objets de valeur à l'école.





**Bienvenue à l'Ecole libre de Lorraine (ELLO) et bonne année scolaire !**